BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 435

14 – CALVADOS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAEN

Ventes et cessions

879 478 766 RCS Caen.
SOMONFI.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2000.00 EUR.
Adresse : 37, Avenue Elie de Beaumont, 14150 Ouistreham.
Oppositions : Art. L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : GH PARTICIPATIONS SAS au capital de 2 500 000 € 172 rue Jules Ferry 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 383 957 255 SOMONFI SAS au capital de 2 000 € 37 Avenue Elie de Beaumont 14150 OUISTREHAM RCS CAEN 879 478 766 NORMANDIE DISTRIBUTION SAS au capital de 20 000 € Route de Caen 14150 OUISTREHAM RCS CAEN 881 018 568 ND CAPITAL SAS au capital de 40 000 € Route de Caen 14150 OUISTREHAM RCS CAEN 920 609 070 1-Les sociétés GH PARTICIPATIONS, SOMONFI, NORMANDIE DISTRIBUTION et ND CAPITAL sus désignées, ont établi le 25/11/2022 par acte sous seing privé deux projets d'apport de titres placé sous le régime des fusions/scissions. 2-Aux termes de ces projets : •La Société GH PARTICIPATIONS ferait apport à ND CAPITAL de 1 000 actions qu'elle détient en pleine propriété de la NORMANDIE DISTRIBUTION (RCS CAEN 881 018 568) •La Société SOMONFI ferait apport à ND CAPITAL de 1 000 actions qu'elle détient en pleine propriété de la NORMANDIE DISTRIBUTION (RCS CAEN 881 018 568) Aux termes de la réalisation de ces apports, il en résultera un changement de contrôle de la Société « NORMANDIE DISTRIBUTION », en conséquence, les apports de titres sont réalisés à leur valeur réelle : •L'apport des 1 000 actions de la Société NORMANDIE DISTRIBUTION détenues par GH PARTICIPATIONS est valorisé pour un montant de 1 000 000 € •L'apport des 1 000 actions de la Société NORMANDIE DISTRIBUTION détenues par GH PARTICIPATIONS est valorisé pour un montant de 1 000 000 € soit un apport global de 2 000 000 €. 3-En contrepartie de ces apports il serait attribué aux apporteuses 2 000 000 titres de 1 € de valeur nominale de la Société ND CAPITAL, soit une augmentation de capital de 2 000 000 € de cette dernière. Il est précisé que ces apports ne génèrent pas de prime d'émission. Les apports prendront effet au jour de l'approbation des apports par la Société ND CAPITAL. 4- Conformément à l'article 236-6 du Code du Commerce, les projets d'apport ont été déposé : •au Greffe du tribunal de commerce de CAEN pour les Sociétés ND CAPITAL, NORMANDIE DISTRIBUTION et SOMONFI le 28/11/2022 •au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX pour la Société GH PARTICIPATIONS le 28/11/2022 Les créanciers des sociétés participant à l'opération d'apport dont la créance

est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC peuvent former opposition à cette opération dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis ND CAPITAL NORMANDIE DISTRIBUTIONGH PARTICIPATIONS SOMONFI.

